



Ordonnance de télécom CRTC 2005-408

Ottawa, le 14 décembre 2005

Le Conseil **approuve de manière définitive** les demandes tarifaires suivantes. Le Conseil n'a reçu aucune observation relativement aux demandes.

Requérante	Avis de modification tarifaire	Date de la demande
Bell Canada	6910	le 8 novembre 2005
La Compagnie de Téléphone de St-Victor	36	le 8 novembre 2005

Secrétaire général

Ce document est disponible, sur demande, en média substitut, et peut également être consulté en version PDF ou en HTML sur le site Internet suivant : <http://www.crtc.gc.ca>